

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 28 août 2014.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, tenue le jeudi 28 août 2014 à 11 h 00, au Chef-Lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de M^{me} Micheline Anctil, mairesse de la ville de Forestville et préfet de comté.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Hugues Tremblay	Tadoussac
M ^{me}	Marjolaine Gagnon	Sacré-Cœur
M.	Francis Bouchard	Les Bergeronnes
M ^{me}	Marie-Lise Poitras	
	Deschênes	Les Escoumins
M.	Donald Perron	Longue-Rive
M.	Richard Foster	Forestville
M.	Jean-Roch Barbeau	Colombier

Est absent :

M.	Gontran Tremblay	Portneuf-sur-Mer
----	------------------	------------------

Assistent également à cette séance :

M ^e	François Bouchard	Conseiller juridique
M ^e	Nancy Fillion	Conseillère juridique
M.	François Gosselin	Directeur général et secrétaire-trésorier
M ^{me}	Michelle Tremblay	Adjointe de direction

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Micheline Anctil, préfet de comté, constatant que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dûment signifié aux membres absents tel que requis par les dispositions du Code municipal, déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2014-08-194

Adoption de l'ordre du jour

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, appuyé par le conseiller de comté, M. Hugues Tremblay, et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la réunion par la préfet et vérification du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dossier éolien – convention contrat pour le projet Grand Portage;
4. Période de questions;
5. Fermeture de la séance.

**Dossier éolien – acceptation des contrats
pour le projet Grand Portage**

Les membres du Conseil procèdent à une discussion en ce qui a trait aux contrats à intervenir avec l'entreprise RES Canada relativement à la participation de la MRC au projet de parc éolien sur les terres publiques localisées dans le Territoire non organisé Lac-au-Brochet de la MRC de La Haute-Côte-Nord (parc éolien Grand Portage). Étant donné qu'ils n'ont pas en main toutes les informations pertinentes pour l'acceptation des contrats, la décision dans ce dossier est reportée à une date ultérieure.

RÉSOLUTION 2014-08-195

Ajournement de la séance

Il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, appuyé par le conseiller de comté, M. Donald Perron, et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance soit ajournée au jeudi 4 septembre 2014 à 12 h 30 et que le sujet qui y sera traité soit le suivant :

3. Dossier éolien – acceptation des contrats pour le projet Grand Portage;

PAR LES PRÉSENTES, JE, MICHELINE ANCTIL, PRÉFET, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Micheline Anctil
Préfet de comté

François Gosselin
Directeur général et
secrétaire-trésorier